

FEDERATION FRANCAISE DE DANSE

REGLEMENT

2011-2012

**REGLEMENT TECHNIQUE
CONCOURS NATIONAL
DE DANSE JAZZ**



CONCOURS NATIONAL DE DANSE JAZZ



05 février 2012 – Théâtre de l'Avant Seine – Colombes (92)

concoursjazz@ffdanse.fr

ATTENTION LE CONCOURS NE CONCERNE QUE LES DUOS ET LES GROUPES

OBJET DU CONCOURS

- Favoriser les échanges « élèves-danseurs » et « professeurs-chorégraphes ».
- Promouvoir la danse jazz.
- Découvrir de jeunes talents (danseurs et chorégraphes).

Article I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être amateur de bon niveau.
- Être titulaire d'une licence 2010/2011 de la Fédération Française de Danse.
- Représenter la structure d'appartenance de cette licence.
- Présenter obligatoirement le jour du concours : la licence fédérale accompagnée du certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse ; une pièce d'identité.

UN DANSEUR PEUT PARTICIPER AU MAXIMUM A DEUX PRESTATIONS CHOREGRAPHIQUES

Article II - CLASSIFICATIONS ET EPREUVES

I – DUO

- Age des candidats : 15 ans – Nés avant le 31/12/1997
- Présentation d'une chorégraphie originale hors répertoire.
- Respect des fondamentaux de la danse jazz
- Durée : 3 minutes maximum
- Deux critères d'évaluation : ① Artistique : composition, choix musical, scénographie ② Technique

II – GROUPE

- Présentation d'une chorégraphie originale.
- Respect des fondamentaux de la danse jazz.
- Deux critères d'évaluation : ① Artistique (composition, choix musical, scénographie) ② Technique

Catégorie	Age des danseurs	Durée
Groupe I	nés en 2001 – 2002 – 2003	3 minutes maxi
Groupe II	nés en 1997 – 1998 – 1999 - 2000	3 minutes maxi
Groupe III	nés en 1994 – 1995 - 1996	4 minutes maxi
Groupe IV	Nés avant le 31/12/93	4 minutes maxi

➤ **CHAQUE STRUCTURE NE PEUT PRESENTER QU'UN SEUL GROUPE PAR CATEGORIE**

IMPORTANT : Il sera toléré que le groupe comporte des participants de la catégorie d'âge la plus proche et d'une seule dans une proportion n'excédant pas le tiers des danseurs. Si le tiers du nombre total de danseurs est un chiffre avec décimale, prendre en compte le chiffre directement supérieur (exemple : $10 / 3 = 3,33$ – il sera ici toléré 4 danseurs de la catégorie inférieure ou supérieure).

Article III - ELEMENTS DE SCÉNOGRAPHIE

- **MUSIQUE:** Sur CD, le morceau seul.
Mentionner le nom du groupe ou de la structure, le titre, la catégorie et le niveau.
- **LUMIERE:** Pleins feux.
- **DECORS & ACCESSOIRES** Maniables et sans installations particulières.
Conformes aux normes de sécurité en vigueur.

Article IV - TROPHÉES

Dans chaque catégorie, attribution de :

▲ Jazz d'or (note => 17) ▲ Jazz d'argent (note => 16) ▲ Jazz de bronze (note => 15)
▲ 1^{ER} accessit (note => 14) ▲ 2^{EME} accessit (note => 13)

Article V - ENTRETIENS

Possibilité pour les professeurs-chorégraphes d'entretiens avec les membres du jury en fonction du planning d'organisation.

Article VI – DECISIONS DU JURY

- Le jury applique le présent règlement approuvé par les candidats.
- Le non-respect du présent règlement ou tout agissement inconvenant entraînera l'élimination immédiate du candidat.

Article VII - PRISE DE VUE

Pendant la durée du concours la captation vidéo de la manifestation et les prises de vues sont interdites. Le concours pourra être filmé par nos soins et le support restera propriété de la Fédération Française de Danse. Vous pourrez ultérieurement vous en procurer des copies.

Article VIII - INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront closes le 30 décembre 2011.

Elles pourront l'être plus tôt sans préavis si leur nombre était trop important.

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site internet fédéral www.ffdanse.fr – rubrique Danse artistique page « règlements et inscriptions » et à renvoyer avant le 30 décembre 2011 à : concoursjazz@ffdanse.fr

Droit d'engagement :

- ⇒ 45 euros par duo
- ⇒ 55 euros par groupe

En aucun cas les droits d'inscription pourront être remboursés.

➔ **Chèque libellé à l'ordre de la Fédération Française de Danse à adresser parallèlement à l'inscription au siège de la FFD - 20 rue Saint Lazare 75009 PARIS**

Article IX - DEMANDE DE DOSSIER D'AFFILIATION FFD

Si votre structure n'est pas encore affiliée veuillez demander votre dossier au plus vite et obligatoirement avant votre inscription au concours à licences@ffdanse.fr